

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

M22- 0038379

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4429 Société : RAM

☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : EL ODMA HASSAN

Date de naissance : 02-11-68

Adresse : HABITUE

Tél : 0634259293 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 07/02/2023

Nom et prénom du malade : EL ODMA HASSAN Age : 61 ans

Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : DR2

Affection longue durée ou chronique : ☐ ALD ☐ ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 07/02/2023

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Dr. Fatima Ezzahra
TALEB EL HOUDA



د. فاطمة الزهراء
طالب الهدى

**SPÉCIALISTE EN ENDOCRINOLOGIE, DIABÉTOLOGIE,
MALADIES MÉTABOLIQUES ET NUTRITION**

**إختصاصية في أمراض الغدد، داء السكري،
أمراض الأيض و التغذية**

- Diplômée de la Faculté de Médecine, Casablanca.
- Ancienne Interne au CHU Ibn Rochd, Casablanca.
- Diplômée de l'Université de l'Endocrinologie et Métabolisme de la transition.

- خريجة كلية الطب بالدار البيضاء.
- طبيبة داخلية سائرة بالمستشفى الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء.
- دبلوم جامعي في أمراض الغدد و الأيض أثناء الالتحاق إلى مرحلة البلوغ، باريس.

Casablanca Le : 07/02/23

ORDONNANCE MÉDICALE

Mr Elodna Haroun

1) Glucosmet 50/500 (cp)
390.00 x 3

1 - 0 - 1

après repas

3 fois

2) Cardiolopir 1003 (cp)
27.70 x 3

0 - 1 - 0

d'après repas

3 fois

1253.10

Dr. TALEB EL HOUDA F.Z
Spécialiste en Endocrinologie
DiabétoLOGIE, MALADIES MÉTABOLIQUES
et Nutritionnelles
Casablanca - tél. 05 22 10 41 59



05 22 10 41 59



elhouda.taleb@gmail.com



N°48, 1er étage, Rue 2, Rond Point
Chahdia, Oulfa, Casablanca

Galvus Met® 50 mg/500 mg
Boîte de 60 comprimés pelliculés



PPV : 390,00 DH



Cardiaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
Bayer S.A.
P.P.V. : 27,70 DH

Galvus Met® 50 mg/500 mg
Boîte de 60 comprimés pelliculés



PPV : 390,00 DH



Cardiaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
Bayer S.A.
P.P.V. : 27,70 DH

Galvus Met® 50 mg/500 mg
Boîte de 60 comprimés pelliculés



PPV : 390,00 DH



Cardiaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
Bayer S.A.
P.P.V. : 27,70 DH



Laboratoire **Chahdia** d'Analyses Médicales

مختبر الشهدية للتحليلات الطبية

Dr J.L. KHALLOUK / Médecin Biologiste

الدكتورة جيهان لمياء خلوق

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca, Ex Médecin Interne CHU Ibn Rochd – Casablanca

Dr J.L. KHALLOUK/ Médecin Biologiste

349, Bd Oued Daoura Lot CHAHEDIA Oulfa CASABLANCA- TEL 0522933344, Mail: labochahdia@gmail.com

INPE: 093062149 / ICE: 001718112000062 / IF : 18800233

Casablanca le 7 février 2023

Monsieur EL ODMA HASSAN

FACTURE N°	7975		
Analyses :			
Glycémie (à jeûn) -----	B	30	Total : B 130
Hémoglobine glycosylée -----	B	100	
Prélèvements :			
Sang-----	Pc	1,5	
TOTAL DOSSIER		160,00 DH	

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cent Soixante Dirhams

LABORATOIRE CHAHEDIA
D'ANALYSES MÉDICALES
Dr. J.L. KHALLOUK
Médecin Biologiste
349, Bd Oued Daoura 1er Etage, Lot Chahdia
Oulfa - Casablanca Tél. 05 22 93 33 44

07 66 41 93 94
05 22 93 33 44



labochahdia@gmail.com



349, Bd Oued Daoura – Lot Chahdia 1 er Etage Oulfa – Casablanca
شارع واد الدورة تجزئة الشهدية - الطابق الأول - الألفة-الدار البيضاء

INPE : 093062149 - ICE : 001718112000062 - IF: 18800233

LABO CHAHDIA d'Analyses Médicales

مختبر الشهدية للتحليلات

ALLOUK / Médecin Biologiste

Faculté de Médecine de Casablanca, Ex Médecin Interne au CHU Ibn Rochd - Casablanca

* RAPPORT D'ANALYSE *

LABO CHAHDIA

2023/02/07 15:09

TOSOH V01.20

NO: 0021 TB 0001 - 01

ID: HE23B248

CAL(N) = 1.1944X + 0.5321

NOM	%	TEMPS	AIRE
FP	0.0	0.00	0.00
A1A	0.7	0.24	18.28
A1B	0.8	0.34	21.98
F	0.5	0.47	14.30
LA1C+	2.6	0.56	70.51
SA1C	7.2	0.71	151.38
AD	89.9	1.04	2452.21
AIRE TOTALE			2728.66

HbA1c 7.2%

HbA1 8.6 % HbF 0.5 %

Monsieur EL ODMA HASSAN

Date de naissance : 01/01/1961

Docteur Fatima Ezzahra TALEB EL HOUDA

Réf. : 23B248

Page : 1/1

BIOCHIMIE

(Roche Integra 400+)

Normales Antériorités

Glycémie à jeun -----: 1,47 * g/l
Soit : 8,2 mmol/l

0,7 - 1,1
3,88 - 6,11

(Hexokinase G6PD-H- Roche Diagnostics Cobas)

Hémoglobine glycosylée par HPLC -----: 7,2 * %

4 - 6

(Tosoh Biosciences GX-HPLC)

LABORATOIRE CHAHDIA
D'ANALYSES MÉDICALES
Dr. J.L. KHALLOUK
Médecin Biologiste
349, Bd. Oued Daoura, 1er Etage, Lot, Chahdia
Oulfa - Casablanca - Tél: 05 22 93 33 44

* RAPPORT D'ANALYSE*

LABO CHAHDLA

2023/02/07 15:09

T0S0H

V01.20

N0: 0021 TB 0001 - 01

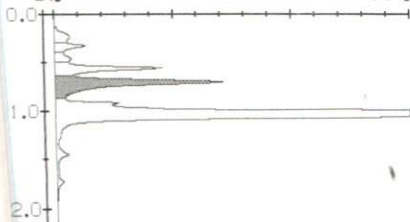
ID: HE23B248

CAL(N) = 1.1944X + 0.5321

NOM	%	TEMPS	AIRE
FP	0.0	0.00	0.00
A1A	0.7	0.24	18.28
A1B	0.8	0.34	21.98
F	0.5	0.47	14.30
LA1C+	2.6	0.56	70.51
SA1C	7.2	0.71	151.38
A0	89.9	1.04	2452.21
AIRE TOTALE			2728.66

HbA1c 7.2%

HbA1 8.6 % HbF 0.5 %
0% 15%



BILAN BIOLOGIQUE

Le 01/09/23

Nom/Prénom : Mr. Hamed Elshama Age : Sexe : H ☐ F ☐

Hématologie

- ☐ NFS
- ☐ Plaquettes
- ☐ VS
- ☐ CRP
- ☐ Hémoculture + Antibiogramme

Bilan martial

- ☐ Fer sérique
- ☐ CTF
- ☐ Ferritine
- ☐ Transferrine

Hémostase

- ☐ Temps de prothrombine
- ☐ TCK
- ☐ Fibrinogène
- ☐ INR

Bilan glycémique

- ☒ Glycémie à jeun
- ☒ HGPO
- ☒ Hémoglobine glyquée

Ionogramme sanguin

- ☐ Na⁺
- ☐ K⁺
- ☐ Cl⁻
- ☐ Ca⁺⁺
- ☐ Phosphore
- ☐ Mg⁺⁺
- ☐ Bicarbonates (HCO₃⁻)
- ☐ Urée
- ☐ Créatinine
- ☐ Acide urique

Examen des urines

- ☐ Protéinurie des 24h
- ☐ ECU + Antibiogramme

Autres :

Fonction hépatique et enzymologie

- ☐ Amylasémie
- ☐ Bilirubine libre et conjuguée
- ☐ Phosphatases ACIDES
- ☐ Phosphatases Alcalines
- ☐ Lactate Déshydrogénase LDH
- ☐ Transaminases ASAT, ALAT
- ☐ Gamma-GT
- ☐ CPK (Créatine Phosphokinase)
- ☐ Troponine
- ☐ Electrophorèse des protéines EPP

Sérologie et immunologie

- ☐ TPHA-VDRL
- ☐ Hépatite B
- ☐ Antigène Mbs
- ☐ Anticorps Anti-Hbs
- ☐ Anticorps Anti-Hbc
- ☐ Anticorps Anti-Hbe
- ☐ Hépatite C
- ☐ Anticorps Anti-HVC
- ☐ Sérologie Toxoplasmose
- ☐ Sérologie Rubéole
- ☐ Facteur Rhumatoïde (Latex, Waaler Rose)
- ☐ Anticorps anti-nucléaires
- ☐ Anticorps anti-DNA natif
- ☐ ASLO
- ☐ Dosage du complément
- ☐ Sérologie HIV

Examen parasitologique des selles + Coproculture

Bilan lipidique

- ☐ Cholestérol total
- ☐ Cholestérol HDL
- ☐ Cholestérol LDL
- ☐ Triglycérides

Groupage sanguin et AC irréguliers

- ☐ ABO
- ☐ Rhésus
- ☐ RAI

Bilan de la fonction thyroïdienne

- ☐ T3
- ☐ T4
- ☐ TSH

Bilan de la fonction rénale

- ☐ Créatinine
- ☐ Urée plasmatique

Exploration de la prostate

- ☐ PSA

Enzymes musculaires

- ☐ LDH
- ☐ CPK
- ☐ CPK-mb

Ionogramme urinaire

- ☐ Ca⁺⁺
- ☐ Phosphore
- ☐ Na⁺
- ☐ K⁺
- ☐ Cl⁻
- ☐ Urée
- ☐ Créatinine

Dr. TALEB EL HOUDA F.Z
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie, Maladies Métaboliques
et Nutrition
N° 40, 1^{er} Etage, 1^{er} Bureau, 1^{er} Etage
Guita - Casablanca - Tél: 0522 10 1150